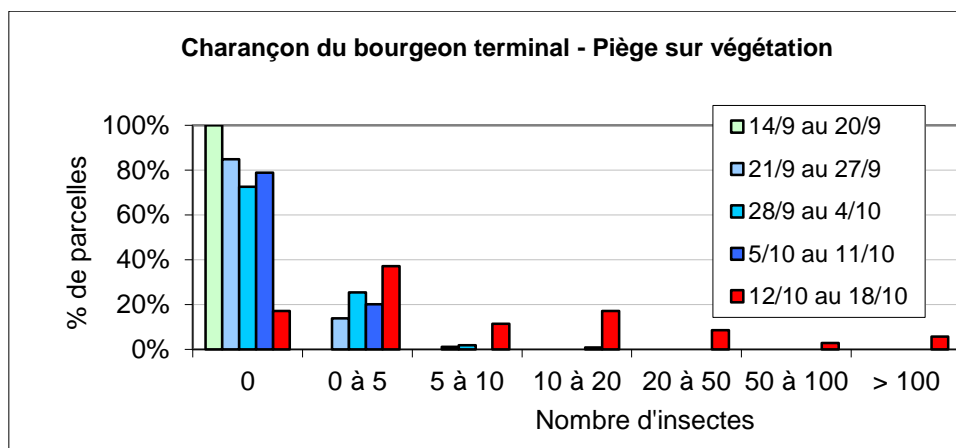


## COLZA

### CHARANÇON DU BOURGEON TERMINAL

L'activité des charançons du bourgeon terminal a fortement redémarré depuis 2 jours. Les données disponibles sur 35 parcelles du réseau font apparaître des captures cumulées sur 2 jours pouvant dépasser les 300 individus. La présence d'insectes est pour l'instant concentrée sur les secteurs habituels : Est du Loiret, Cher et Indre, Sud du Loir-et-Cher (cf. carte).



Les conditions climatiques annoncées dans les 2 prochains jours (ensoleillées) sont favorables à la poursuite du vol.

Les premiers insectes étant présent depuis la fin septembre, les femelles ont acquis en partie la capacité à pondre. Pour l'instant, les données disponibles indiquent que des femelles sont déjà aptes à pondre. L'évolution pour les autres devrait être rapide.

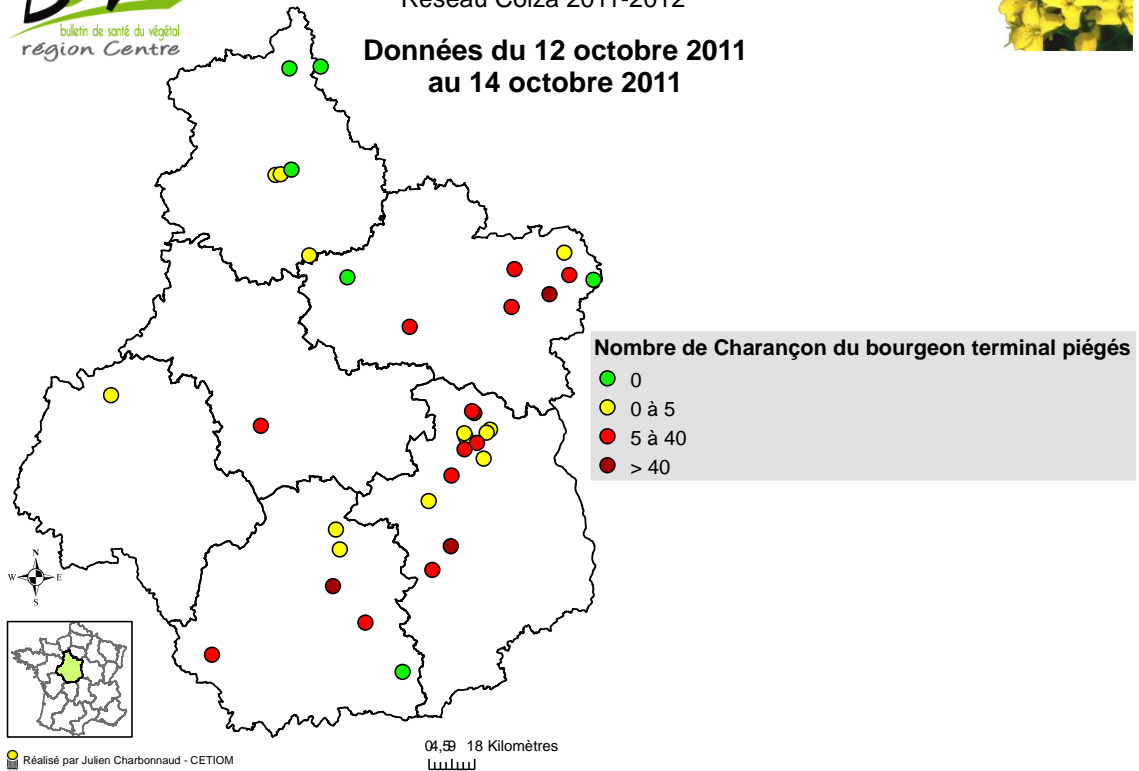
Les observations de maturation semblent difficiles cette année (dixit les différents labos), avec des choses qui vont dans tous les sens (cf. carte maturation du 11 au 12 octobre et du 29 septembre au 10 octobre).



## Localisation des observations

Réseau Colza 2011-2012

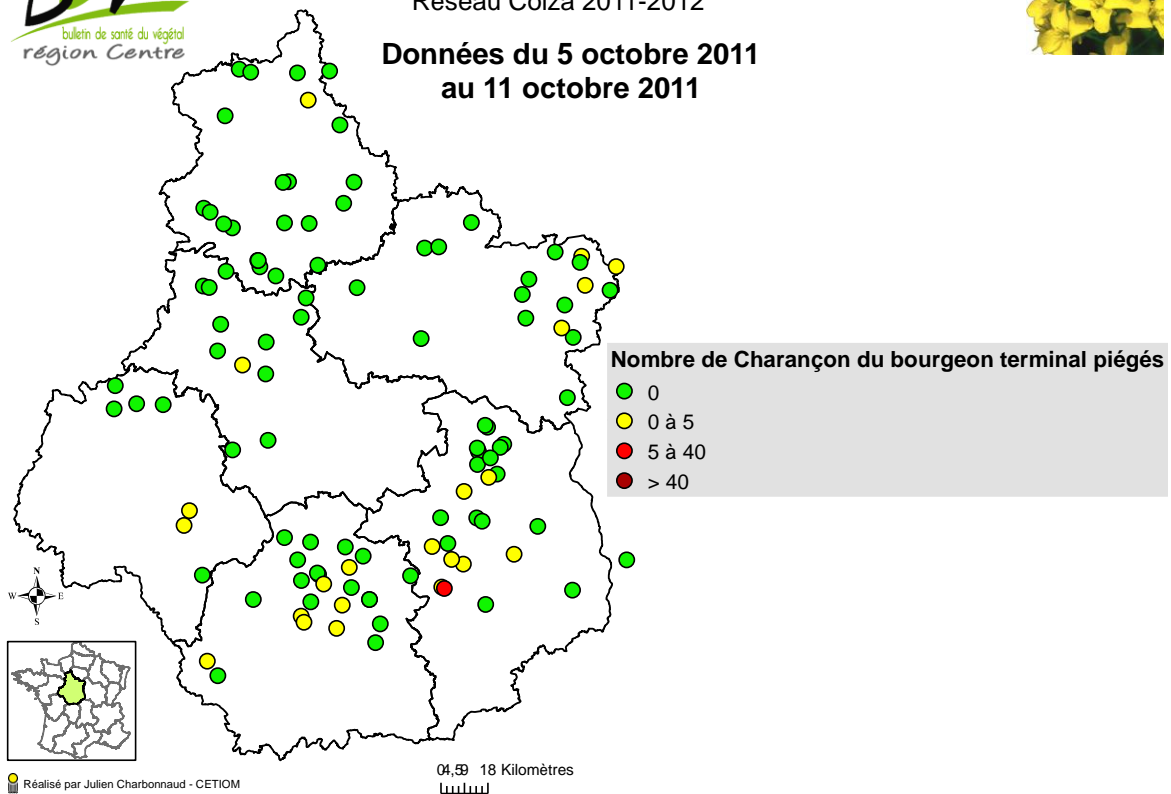
Données du 12 octobre 2011  
au 14 octobre 2011



## Localisation des observations

Réseau Colza 2011-2012

Données du 5 octobre 2011  
au 11 octobre 2011

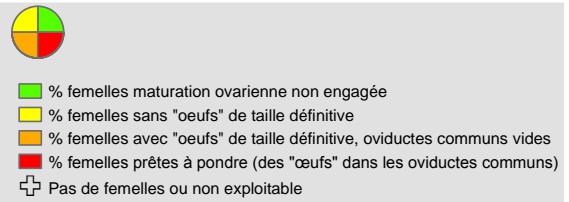
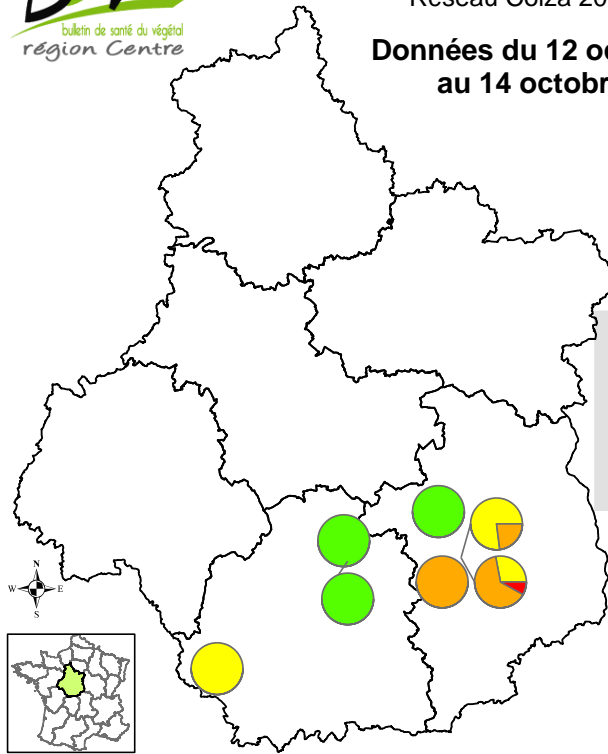




## Localisation des observations

Réseau Colza 2011-2012

Données du 12 octobre 2011  
au 14 octobre 2011



Réalisé par Julien Charbonnaud - CETIOM

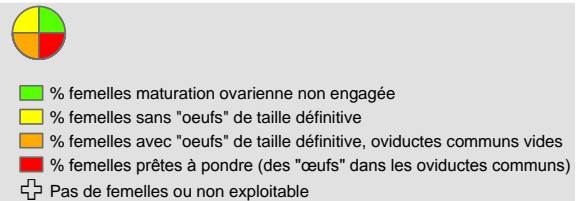
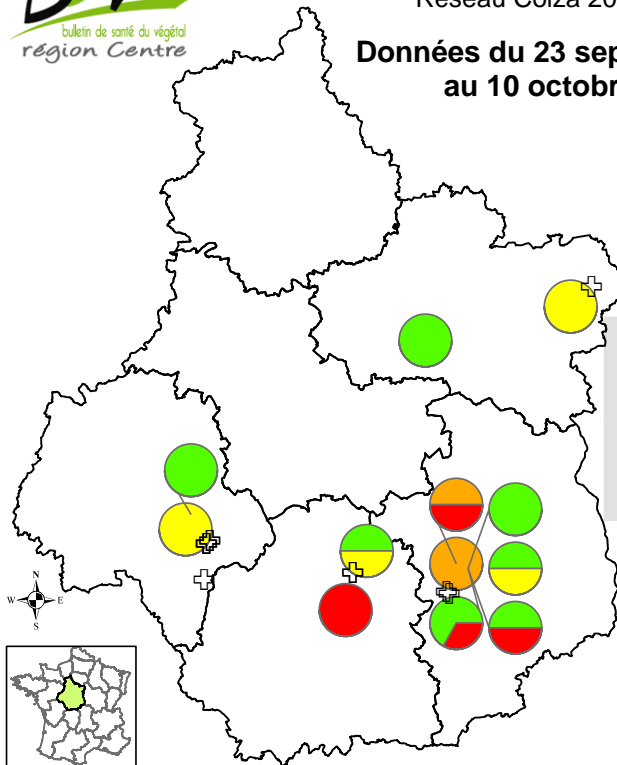
04,59 18 Kilomètres



## Localisation des observations

Réseau Colza 2011-2012

Données du 23 septembre 2011  
au 10 octobre 2011



Réalisé par Julien Charbonnaud - CETIOM

04,59 18 Kilomètres

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.